



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°05 – 25 mars 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



BLE TENDRE D'HIVER

Stade : épi 1 cm

Piétin verse :

- Pas d'évolution depuis la semaine dernière du risque climatique
- **Pression moyenne à faible suivant le risque parcellaire**

Autres maladies :

- Septoriose : présence de l'inoculum
- Rouille jaune : vigilance à maintenir

ORGE D'HIVER

Stade : épi 1 cm

Rynchosporiose : présence de l'inoculum

COLZA

Stade : la majorité des colzas est au stade E

Charançon de la tige du colza : colonisation des parcelles généralisée, le risque a dû être maîtrisé dans les situations concernées

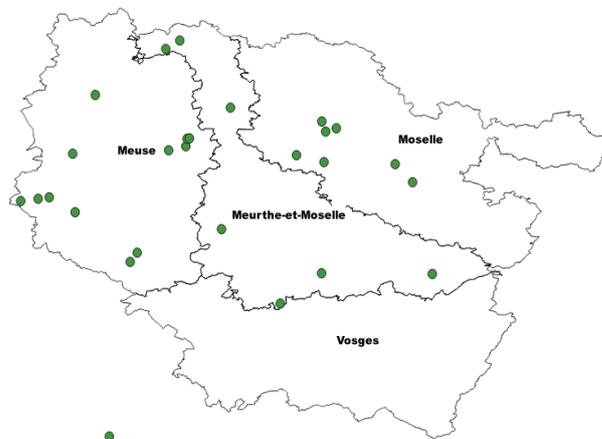
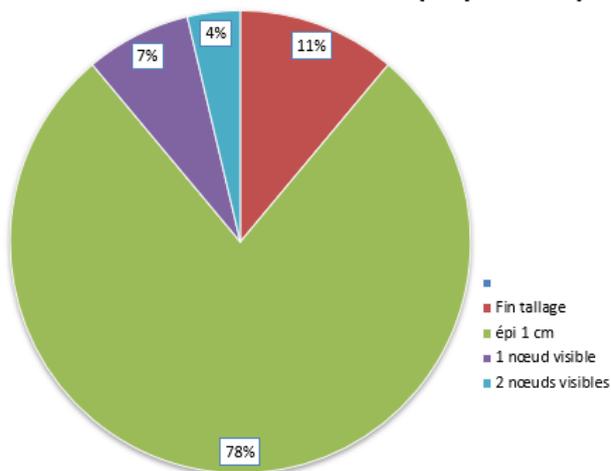
Méligèthe : colonisation des parcelles, à surveiller à la parcelle jusqu'à l'entrée en floraison

→ La **Note Abeille**, [ici](#)



1 Stade des cultures

Répartition des stades du blé tendre (27 parcelles)



Cette semaine, sur les 27 parcelles de blé tendre d'hiver observées sur le réseau Lorraine-Barrois, 78% sont au stade épi 1 cm. La hauteur moyenne de l'épi se situe à environ 14 mm.

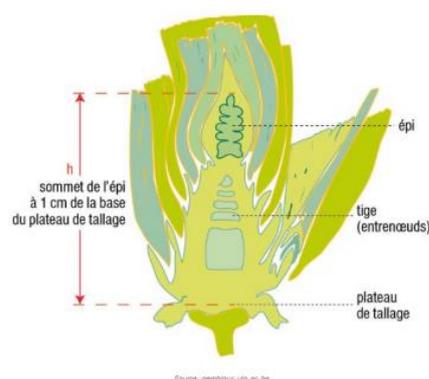
➤ **Stade épi 1 cm et risque de gelées matinales : pas d'inquiétude**

Le stade épi 1 cm marque la fin de l'émission de talles et le début d'une croissance active des tiges et épis. C'est à ce stade également que la plante devient plus sensible au gel. Néanmoins, pas d'inquiétude, les températures minimales de ce début de semaine sont au-dessus de -4°C , seuil en deçà duquel des dégâts peuvent être observés.

➤ **Observation du stade épi 1 cm :**

L'observation du stade de montaison se fait par dissection d'une dizaine de maîtres brins : prélever les plantes, pour chaque plante prendre la tige la plus développée, couper les racines à la base de la tige, fendre la tige avec un cutter à partir de la base dans le sens de la longueur, mesurer la distance entre la base du plateau de tallage et le sommet de l'épi, faire la moyenne des hauteurs mesurées. Le stade épi 1cm est atteint lorsque l'épi est à 1cm du plateau de tallage.

Figure 1 : Coupe longitudinale d'une tige de blé tendre

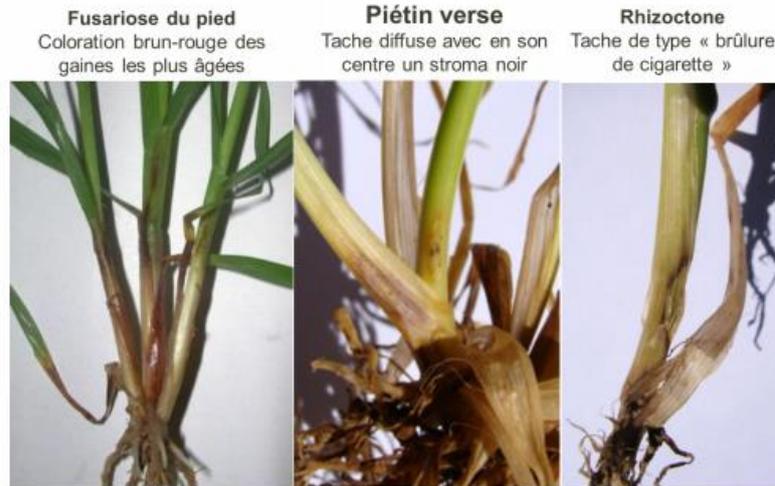


2 Piétin verse

a. Observation

Cette maladie fongique est la première à se manifester au cours de la montaison du blé. La pression de la maladie est fortement liée à l'historique et l'itinéraire technique de la parcelle.

Plus d'information sur l'estimation de la pression parcellaire en piétin verse dans le [BSV n°4](#).



⚠ Eviter les confusions !

Ne pas confondre le piétin verse avec le rhizoctone et la fusariose du pied

Cette semaine, sur les 21 parcelles observées, seulement 2 parcelles présentent des symptômes, mais avec une très faible pression.

b. Seuil indicatif de risque

À partir d'épi 1 cm, jusqu'au stade 1 nœud :

- Risque faible : si moins de 10% des tiges atteintes
- Risque moyen : Entre 10 et 35% de tiges atteintes
- Risque élevé : Si plus de 35% de tiges atteintes

c. Analyse de risque

Depuis la semaine précédente, peu de précipitations ont eu lieu, ce qui a permis de stabiliser le risque climatique.

On retrouve les mêmes scores climat du modèle TOP qui sont à utiliser dans la grille piétin verse (voir [BSV n°4](#))

Station météo	Saint-Hilaire-en-Woèvre (55)		Metz-Augny (57)		Nancy (54)		Dogneville (88)	
	20-sept	15-oct	20-sept	15-oct	20-sept	15-oct	20-sept	15-oct
Indice TOP	61,4	37,8	65,5	48,6	41,9	41,9	58,7	41,8
Score climat (à utiliser dans la grille)	2	1	2	2	1	1	2	1

- Le risque climatique reste élevé, mais sans évolution depuis la semaine précédente
- Très peu d'observations de symptômes sur le terrain
- Risque moyen à faible suivant les parcelles (se référer à la grille piétin verse)

3 Autres maladies sur blé tendre

Les faibles précipitations limitent en partie le développement des inoculum depuis la semaine dernière.

Septoriose : présence de l'inoculum

Tout comme la semaine précédente, l'inoculum de septoriose est présent dans les parcelles. 8 parcelles du réseau BSV Lorraine- Barrois présentent des symptômes de septoriose sur les vieilles feuilles.

Toutefois, il faut attendre le stade 2 nœuds avant d'estimer une pression réelle de la maladie. L'absence de précipitations depuis 1 semaine limite également son développement.

Rouille jaune :

Malgré le risque climatique élevé depuis ce début d'année, aucun symptôme n'a été observé sur le réseau BSV cette semaine.

→ La vigilance reste toutefois à maintenir

Oïdium et rouille brune : bon état sanitaire

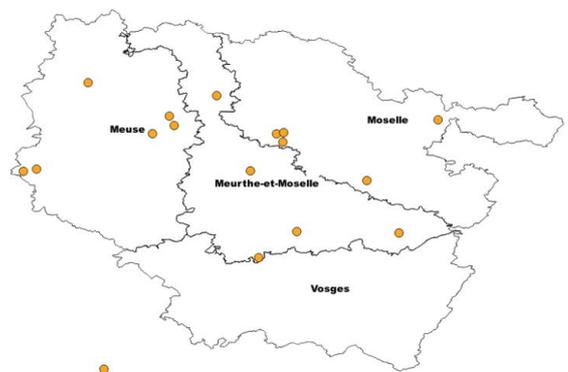
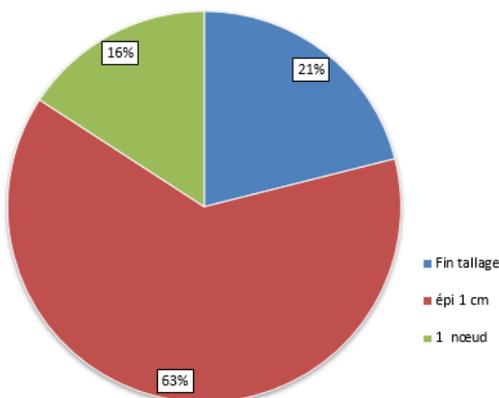


ORGE D'HIVER

[Sommaire](#)

1 Stade de la culture

Répartition des stades de l'orge d'hiver (19 parcelles)



Cette semaine, 63 % des 19 parcelles observées sont à épi 1 cm. Passé le stade épi 1 cm, la croissance est rapide pour l'orge, 120°C/j sont nécessaires pour passer au stade 1 nœud (contre 150°C pour le blé).

2 Rynchosporiose : l'inoculum, facile à reconnaître

La rynchosporiose est la première maladie fongique de l'orge à se développer après le stade épi 1 cm (à l'instar du piétin verse pour le blé). Ses symptômes foliaires sont facilement reconnaissables.

Sur le réseau BSV Lorraine, 12 parcelles présentent des taches de rynchosporiose sur les vieilles feuilles.

Il faut néanmoins attendre le stade 1 nœud pour connaître sa pression sur la culture. De plus, la maladie a besoin d'un temps frais et de pluies répétées pour se développer sur les étages foliaires supérieurs, encore peu développés pour le moment.



Taches nécrotiques typiques de la rynchosporiose (centre blanc entouré d'une bordure brune)

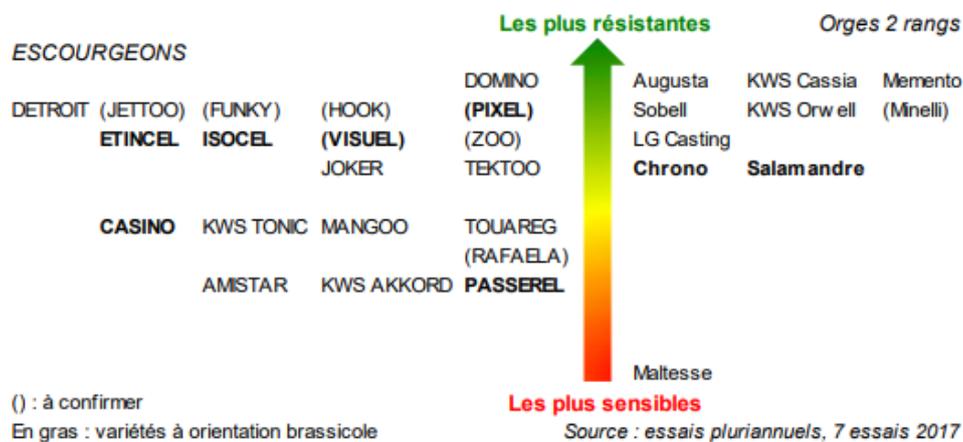
3 Les autres maladies de l'orge d'hiver

Helminthosporiose et oïdium : bon état sanitaire

Pour le moment, malgré la présence faible de l'helminthosporiose sur 2 parcelles, l'inoculum est peu présent.

Rouille naine : attention pour les variétés sensibles

Cette semaine, sur le réseau, une parcelle (57) de la variété KWS TONIC présente des symptômes de rouille naine généralisés sur les F3 du moment. Ces symptômes ressemblent à ceux de la rouille brune de l'orge. La sensibilité variétale est un facteur à prendre en compte pour évaluer le risque maladie. La période de contrôle dans vos parcelles commence à partir du stade 1 nœud.



JNO : Jaunisse Nanisante de l'Orge

En Lorraine, des symptômes de JNO ont été relevés (jaunissement par taches dispersées dans la parcelle : aspect moutonné). Pour cette maladie virale transmise à l'automne par des pucerons, il n'existe pas de solutions en lutte curative.



1 Stade de la culture

La grande majorité des colzas est au stade boutons séparés (E). Les colzas sont marqués par les gelées matinales et le vent soutenu de ce début de semaine.

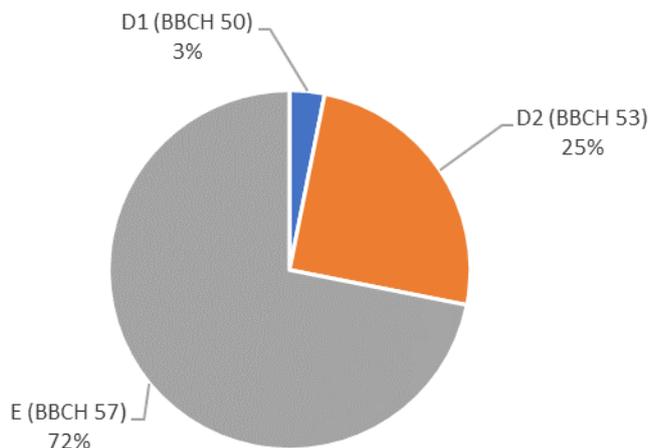
Les premières fleurs ayant été observées sur le réseau (plantes pièges), durant toute la période de floraison, il est important de respecter la « **réglementation abeilles** ».

Voir le BSV précédent pour la description des stades.

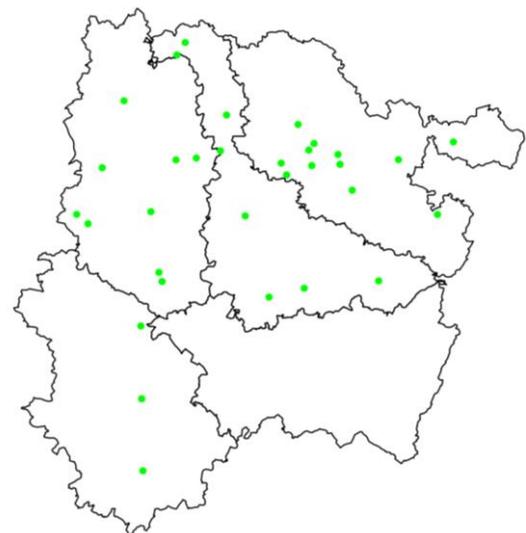
Hampes principales des colzas déformées par les gelées matinales. Photo A. Baillet prise le 23/03/2020 à Haroué (54)



Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées du 20 au 24/03/2020



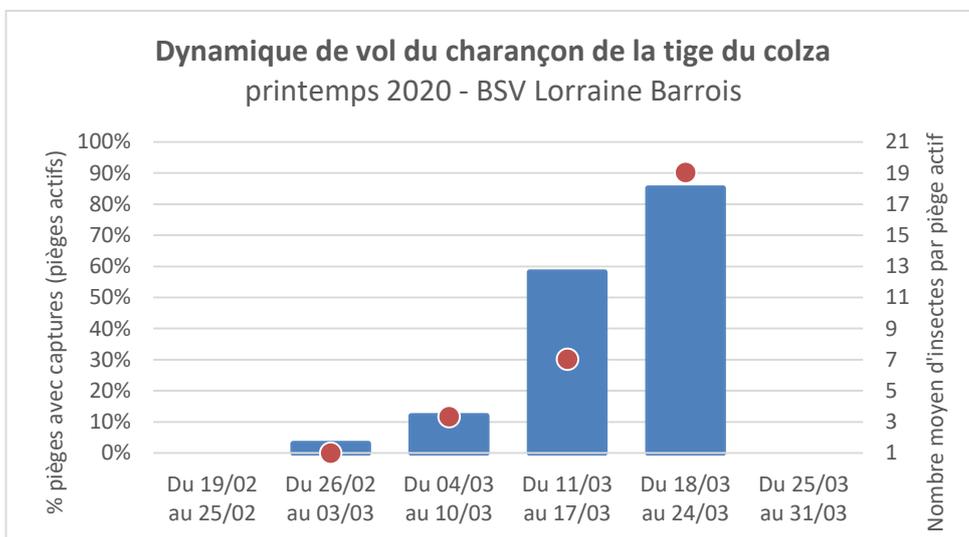
2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

Pour la description biologique du ravageur et de sa nuisibilité, se référer au [BSV n°2](#).

a. Observation

Le vol de charançon de la tige du colza s'est poursuivi et intensifié au cours de la semaine passée. Des insectes sont capturés dans 85% des pièges relevés avec en moyenne 19 individus par piège actif.

Aucune dissection n'a pu être réalisée cette semaine. Toutefois l'observation des premiers dégâts indiquent qu'au moins une partie des femelles est déjà apte à pondre.



Le charançon de la tige du chou est également présent dans 96% des parcelles du réseau avec en moyenne 40 individus par piège.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

c. Analyse de risque

Le vol est généralisé sur la région. Les parcelles encore au stade boutons accolés (D1-D2) ou handicapées (hydromorphie, attaques antérieures de ravageurs) sont à risque fort. Pour les parcelles au stade E, le risque est moyen. Dans les parcelles où des captures sont enregistrées depuis plus de 10 jours, le risque a déjà dû être maîtrisé lorsque la situation le nécessitait.

La nuisibilité réelle de l'attaque dépend également du nombre de piqûres et de l'alimentation hydrique au cours du printemps.

3 Méligèthes (*Meligethes sp.*)

a. Observation

La colonisation des plantes par les méligèthes s'est fortement accélérée au cours de la semaine passée. Toutefois, les conditions froides et venteuses de ce début de semaine limitent l'observation et l'activité du ravageur. L'insecte est observé dans quasiment toutes les parcelles avec en moyenne 2.7 méligèthes par plante. Cette moyenne cache une grande disparité de situations avec des infestations allant de 0.05 à 10.5 méligèthes / plante. Les infestations les plus importantes s'observent sur les parcelles les plus avancées en stade. 10% des parcelles dépassent le seuil indicatif de 6 méligèthes/plante (colza vigoureux).



Les méligèthes sont actifs sur les plantes pièges malgré les conditions froides et venteuses.

Photo A. Baillet prise le 23/03/2020 à Haroué (54)

b. Seuil indicatif de risque

Le risque se raisonne en fonction du stade de la culture, de sa capacité à compenser d'éventuelles pertes de boutons et de l'infestation du ravageur. Le tableau précise le seuil indicatif de risque pour chaque cas.

État de la culture	Stade boutons accolés (D1-BBCH50) 	Stade boutons séparés (E-BBCH57) 
Colza handicapé, peu vigoureux conditions peu favorables aux compensations	1 mégigèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 mégigèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 mégigèthes/plante

Le dénombrement des mégigèthes sur plante est essentiel dans le raisonnement de la lutte : compter le nombre de mégigèthes sur 5 x 5 plantes consécutives, puis calculer le nombre moyen de mégigèthe par plante et le pourcentage de plantes infestées. Attention, n'intégrez pas les plantes pièges (variétés précoces associées en mélange) dans votre comptage car vous risquez de surestimer la population présente. Attention également, dès lors que des plantes sont en fleurs, la réglementation « abeille » s'applique.

c. Analyse de risque

A l'échelle de la région, le risque est moyen. Toutefois, le risque ne peut réellement s'appréhender qu'à l'échelle de la parcelle. Dans un contexte météorologique peu favorable à l'observation du ravageur et à l'avancée des stades du colza, l'observation de l'accumulation des dégâts sur boutons est un indicateur complémentaire pour analyser le risque. Les mégigèthes abrités dans les colzas peuvent être peu actifs ou au contraire grignoter discrètement les boutons. Le retour de conditions plus clémentes la semaine prochaine devraient théoriquement être favorables à l'avancée des stades du colza et ainsi réduire le risque. Surveiller les parcelles régulièrement jusqu'à l'entrée franche en floraison.



LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS LES !

L'arrêté « Abeilles » de 2003 qui règlemente les conditions d'application des insecticides et acaricides est susceptible d'être modifié. Tenez-vous informés de l'évolution de la réglementation avant d'effectuer vos traitements.

1. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
2. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir** par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
3. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
4. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » sur le site de l'[ITSAP](#) et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) »

Cet encadré a été rédigé en 2012 par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'abeille, et soumise à la relecture du CNE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, la FREDON Lorraine, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".